

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Numéro d'Enregistrement 01-2119494917-18-XXXX

REACH:

N° CAS: 3811-04-9

N° Index: 017-004-00-3

N° CE: 223-289-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/de la préparation**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

Réservé à des fins de laboratoire et d'analyse.

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda

Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º

Lieu: N-4050-320 Porto

Téléphone: +351 226002917

E-mail: info@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Internet: www.analytichem.com

Service responsable: SDS service department

Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Belgium NV

Rue: Industriezone "De Arend" 2

Lieu: B-8210 Zedelgem

Téléphone: +32 50 28 83 20

E-mail: info.be@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Service responsable: AnalytiChem:

EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20

EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200

EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848

UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500

USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378

Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701

Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 0800 564 402 (CHEMTREC)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 2 de 13

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou de la préparation

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ox. Sol. 1; H271

Acute Tox. 3; H301

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H271

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H301

Toxique en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P220

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P371+P380+P375

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule:

KClO₃

Poids moléculaire:

122,55 g/mol

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
3811-04-9	chlorate de potassium			100 %
	223-289-7	017-004-00-3	01-2119494917-18-XXXX	
	Ox. Sol. 1, Acute Tox. 3; H271 H301			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 3 de 13

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
3811-04-9	223-289-7	chlorate de potassium	100 %
		par inhalation: CL50 = > 5,1 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: ATE 100 mg/kg	

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune donnée disponible

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

Toux, Dyspnée

Cyanose (coloration bleue du sang)

Maux de tête

Vomissement

Troubles gastro-intestinaux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Solides non combustibles

Décomposition avec: Danger d'explosion

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 4 de 13

Comburant
Produits de combustion dangereux
En cas d'incendie, risque de dégagement de:
Chlorure d'hydrogène (HCl)
Manipuler avec précaution - éviter coups, frottements et chocs.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ne pas respirer les poussières.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection personnel.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Evacuer les personnes en lieu sûr.
Procédures d'urgence
Consulter un spécialiste
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
Recueillir à l'état sec avec précaution. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 5 de 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

- Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- Assurer une aération suffisante.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.
- Manipuler avec précaution - éviter coups, frottements et chocs.

Préventions des incendies et explosion

- Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Enlever les vêtements contaminés.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

- Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!
- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

- Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
- Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

- respecter les réglementations nationales

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

- température de stockage +5°C - +30°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
3811-04-9	chlorate de potassium			
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,3 mg/m³
Utilisateur privé DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,13 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,7 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,05 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 6 de 13

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
	Milieu environnemental	Valeur
3811-04-9	chlorate de potassium	
	Eau douce	1,15 mg/l
	Eau de mer	1,15 mg/l
	Sédiment d'eau douce	4,14 mg/kg
	Sédiment marin	4,14 mg/kg
	Intoxication secondaire	12,78 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	115 mg/l
	Sol	3,83 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Gants de protection appropriés KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, email: vertrieb@kcl.de avec la spécification (test selon la norme EN374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Modèles de gants recommandés KCL 741 Dermatrill® L

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Modèles de gants recommandés KCL 741 Dermatrill® L

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: B-(P2)

L'entrepreneur doit s'assurer que l'entretien, le nettoyage et l'examen des appareils de protection respiratoire sont

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 7 de 13

effectués conformément aux informations fournies par le fabricant et documentés en conséquence.

Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide
Couleur:	blanc
Odeur:	sans odeur
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	356 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	400 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	X
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	>400 °C
pH-Valeur (à 20 °C):	~ 5,6 (73 g/l)
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	73 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	2,34 g/cm ³
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	~ 1200 - 1400 kg/m ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

non déterminé

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Le produit: comburant, Oxydant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 8 de 13

Teneur en solvant:	0%
Teneur en corps solides:	100%
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Possibilité de réactions dangereuses. comburant, Oxydant.
Manipuler avec précaution - éviter coups, frottements et chocs.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Poudres métalliques, Matériau combustible, Arsenic
résine, Acide sulfurique, Alcools
Hydrocarbures, Agent réducteur, Phosphore blanc/jaune
Fluor, Métaux alcalins, Acide nitrique
Ammoniac, Dioxyde de soufre (SO₂), Iodure d'hydrogène (HI)

10.4. Conditions à éviter

Manipuler avec précaution - éviter coups, frottements et chocs.
Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Toxique en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 9 de 13

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
3811-04-9	chlorate de potassium				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	Study report (1991)	EPA OPP 81-2
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 > 5,1 mg/l	Rat	Study report (2010)	OECD Guideline 436

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Autres informations

Lésions du foie et des reins

Information supplémentaire

Irritant

Toux, Dyspnée

Cyanose (coloration bleue du sang)

Maux de tête

Vomissement

Troubles gastro-intestinaux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 10 de 13

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
3811-04-9	chlorate de potassium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier	EPA OPP 72-1
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 1,9 mg/l	72 h	other algae: Nitzschia closterium	REACH Registration Dossier	other: Standard 72h growth inhibition bi
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 1151 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	EPA OPP 72-2
	Toxicité pour les poissons	NOEC >= 500 mg/l	36 d	Danio rerio	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC >= 575 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 > 1151 mg/l ()	3 h	activated sludge, domestic	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
3811-04-9	chlorate de potassium	< -2,9

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 11 de 13

Recommandations d'élimination

- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- Ne pas mélanger à d'autres déchets.
- Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

L'élimination des emballages contaminés

- Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
- Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1485
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHLORATE DE POTASSIUM
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	5.1
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	5.1
Code de classement:	O2
Quantité limitée (LQ):	1 kg
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	50
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1485
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHLORATE DE POTASSIUM
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	5.1
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	5.1
Code de classement:	O2
Quantité limitée (LQ):	1 kg
Quantité exceptée:	E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1485
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	POTASSIUM CHLORATE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	5.1
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	5.1
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	1 kg
Quantité exceptée:	E2

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 12 de 13

EmS: F-H, S-Q

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1485
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	POTASSIUM CHLORATE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	5.1
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	5.1
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	2.5 kg
Passenger LQ:	Y544
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	558
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	562
IATA-Quantité maximale (cargo):	25 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Substances dangereuses oxydantes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 3

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Précurseurs de substances explosibles:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (chlorate de) pour analyse, ACS

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC14.00932

Page 13 de 13

L'accesso al prodotto per gli utenti privati è vietato ai sensi della Precursor Substances Ordinance (VVSG, Nr. 941.421).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,6,8,9,11,14,15.

Abréviations et acronymes

Ox. Sol. 1: Matière solide comburante, catégorie de danger 1

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.